# TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

PARIS VAL DE SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE

## SOUTENEZ L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

## ENSEMBLE PRÉPARONS LES ARCHITECTES DE DEMAIN

**Chaque année, la taxe d'apprentissage représente une ressource précieuse pour notre École. Elle nous permet d'investir dans l'avenir de nos étudiants, d'améliorer nos équipements pédagogiques, d'innover dans nos méthodes d'enseignement, et de maintenir un haut niveau d'exigence et d'excellence.**

**Nous avons ainsi pu acquérir une deuxième machine à découpe laser pour l'atelier maquette grâce aux fonds de la taxe d'apprentissage.**

**Dans un monde en constante évolution, les enjeux liés à l'architecture — durabilité, innovation, inclusion, responsabilité environnementale — n'ont jamais été aussi cruciaux. Notre mission est de former des architectes capables de relever ces défis. Pour cela, nous avons besoin de votre soutien.**

**En choisissant l'ENSA Paris-Val de Seine, vous devenez un acteur concret de cette ambition. Vous participez directement à l'émergence des futurs professionnels qui dessineront les villes, les territoires et les bâtiments de demain, et bien au-delà, vous vous engagez pour l'avenir de nos territoires.**

**Nous vous invitons à choisir notre École sur la plateforme SOLTéA et à nous aider à poursuivre cette mission.**
**La taxe d'apprentissage est un levier précieux pour enrichir nos moyens pédagogiques et renforcer le lien entre l'École et les acteurs du monde de la construction et de la création.**

**Votre contribution est un engagement en faveur d'une architecture humaine, innovante, plus durable et tournée vers l'avenir.**

**Merci pour votre confiance et votre soutien fidèle.**

**Jérôme Goze, directeur**

## PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE

L'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) Paris-Val de Seine fait partie d'un réseau de 21 ENSA en France. Elle est un établissement public à caractère administratif sous co-tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

## DES ENSEIGNEMENTS DE QUALITÉ POUR UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE VARIÉE

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine se caractérise par la très grande diversité de son offre pédagogique et de ses approches de l'enseignement de l'architecture. Associant des équipes enseignantes issues d'horizons multiples, elle permet à ses étudiants d'expérimenter au cours de leur cursus des pédagogies et des problématiques diverses, s'efforçant de les préparer au mieux à leur insertion professionnelle. L'ENSA Paris-Val de Seine propose un double cursus architecte-ingénieur en collaboration avec l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris (ESITC Paris).

## DES CENTRES DE RESSOURCES ET DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

**La bibliothèque** propose au prêt ou à la consultation, un fonds de 20 000 ouvrages et 80 abonnements à des revues spécialisées françaises et étrangères.
**La matériauthèque** est la plus importante au sein des ENSA avec 7000 échantillons de matériaux.
**Le studio photo-vidéo** est doté d'appareils photos et de caméras de dernière génération.
**La salle d'impression** dispose de matériels des plus performants.
**L'atelier de fabrication** propose de nombreuses machines de découpe, classique et laser. Ainsi qu'un Fablab, atelier d'expérimentation, de conception, et de fabrication numérique.

## LES ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX DE L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

▶ **Un établissement éco-responsable :** en lien avec le ministère de la Culture, l'établissement décline ses politiques en réduisant la production de déchets ; en recyclant et valorisant les déchets ; en portant des ambitions pour contribuer à protéger et accroître la biodiversité.

▶ **Diversité et égalité :** L'action en faveur de la prévention des discriminations s'inscrit dans le cadre de la politique d'égalité, de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité dans la fonction publique (Labels Diversité et Egalité professionnelle). Par ailleurs, l'École est partenaire du programme "Égalité des chances" qui facilite l'accès aux jeunes scolarisés dans des lycées où se concentrent difficultés sociales et scolaires.

▶ **Éducation artistique et culturelle :** l'ENSA Paris-Val de Seine s'inscrit dans la politique générale du parcours Éducation artistique et culturelle (EAC), priorité gouvernementale, en proposant des activités destinées aux jeunes publics.

▶ **Accessibilité : tous les espaces sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.** Le site internet utilise les standards du Web pour une accessibilité des pages aux personnes non-voyantes ou mal-voyantes.
Un aménagement de la scolarité est prévu pour les étudiants en situation de handicap.

## UNE OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

L'ouverture internationale constitue une caractéristique forte de la formation à l'ENSA Paris-Val de Seine tant par le nombre d'étudiants partants ou accueillis que par la qualité et la variété des établissements partenaires. Des conventions d'échanges lient l'École à plus de 40 écoles et facultés d'architecture de pays européens. Plus de 30 accords avec des écoles d'architecture étrangères offrent l'opportunité de développer la mobilité au-delà des pays du programme Erasmus.

## LA RECHERCHE

L'ENSA Paris-Val de Seine place la recherche au coeur de son activité. Outre le Centre de recherche CRH-LAVUE, le laboratoire EVCAU et l'hébergement de deux réseaux scientifiques, elle est dotée d'une commission et d'une direction de la recherche.

## POURQUOI SOUTENIR L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE ?

Grâce aux sommes perçues l'établissement a pu engager une politique continue de modernisation de ses équipements pédagogiques et techniques afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et de s'adapter aux besoins actuels.

Les investissements réalisés ont permis de moderniser les salles d'enseignement et les amphithéâtres en les dotant de dispositifs numériques et audiovisuels performants, ainsi que de renforcer les ressources logicielles et informatiques mises à disposition des étudiants.

Un effort particulier a été porté sur l'atelier de fabrication, avec l'acquisition d'équipements spécialisés (machines laser, traceur, imprimante dédiée) favorisant le prototypage et la réalisation de projets pédagogiques. Par ailleurs, ces actions ont été complétées par le soutien à des initiatives pédagogiques, notamment des voyages d'études.

**En 2026, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine affirme ses priorités autour de deux axes majeurs :**

**- l'investissement continue dans des équipements pédagogiques innovants ;**

**- l'accompagnement personnalisé des étudiants, propice au développement de leurs compétences technique et de leur créativité.**

## UN SOUTIEN COLLABORATIF

Le soutien des entreprises via la taxe d'apprentissage est considéré comme un véritable partenariat. Des contreparties sont proposées en fonction du niveau de contribution :

- diffusion prioritaire des offres de recrutement de stagiaires, d'apprentis et de futurs collaborateurs ;
- partage des actualités de l'ENSA Paris-Val de Seine ;
- invitation aux vernissages des expositions ;
- visite privée de l'École ;
- mise à disposition des espaces à tarifs préférentiels.

## TÉMOIGNAGES D'ANCIENS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

### ÉTUDIANTS

*"Si je devais choisir un mot pour décrire l'École ce serait : entraide. Le travail entre étudiants de différents niveaux d'études permet d'évoluer tous ensemble."*

*"Il y a une place pour tout le monde à l'ENSA Paris-Val de Seine."*

*"L'ENSA Paris-Val de Seine est une école accueillante. Il y a des liens très forts entre les élèves tous niveaux confondus. Ces liens font la force de l'École."*

*"Nous avons une vie étudiante très agréable à l'École : nous avons beaucoup d'équipement, des locaux supers."*

### ENSEIGNANTS

*"Une des forces principales de cette École est sa grande diversité. En étant une des plus grande ENSA en nombre d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, cela permet une plus grande diversité de points de vue, de propositions pédagogiques et de recherche, sur des thèmes très variés."*

*"Cette école est très ouverte à tout ce qui est relations internationales, ce qui ouvre beaucoup d'optiques et de modes de penser différents qui permettent à chaque étudiant de s'épanouir en fonction des différences culturelles".*

## LA TAXE D'APPRENTISSAGE POUR SOUTENIR LES ÉTUDIANTS DE L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

**La taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises :**

▶ dès la première année d'activité et dès le premier salarié

▶ pour financer les formations initiales technologiques et professionnelles. Le taux de la taxe d'apprentissage représente 0,68% de la masse salariale, sauf en Alsace-Moselle où le taux est de 0,44% du fait de l'application d'un régime particulier.

**Depuis l'entrée en vigueur de la loi « Avenir professionnel", les modalités de collectes de la taxe d'apprentissage ont été modifiées :**

▶ la part principale de la taxe d'apprentissage, soit 0,59% de la masse salariale, la Contribution à la Formation Professionnelle et la Contribution de Financement du compte personnel de formation pour les salariés en CDD (CPF-CDD) sont versées mensuellement à l'URSSAF ;

▶ le solde de la taxe d'apprentissage, soit 0,09% de la masse salariale, est versée directement auprès des services de l'URSSAF au cours du printemps 2024. Par la suite, l'entreprise devra affecter le solde de la taxe d'apprentissage aux établissements de son choix via les services de la Caisse des Dépôts, et plus précisément la plateforme SOLTéA.

En 2026, la loi de finance assujetti également les organismes à but non lucratifs.

**Code UAI de l'établissement : 0754540C**

## CALENDRIER

▶ **26 mai :** ouverture du portail aux employeurs

▶ **26 mai -> 31 août :** première campagne de répartition pour les employeurs

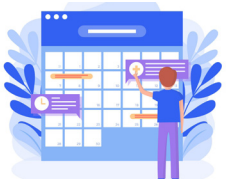

▶ **à partir du 1er septembre :** 1er virement des fonds à destination des établissements bénéficiaires

▶ **3 septembre -> 21octobre :** 2ème période de répartition des fonds pour les employeurs

▶ **à partir du 5 novembre :** 2ème virement des fonds répartis au bénéfice des établissements

▶ **26 novembre :** troisième versement des fonds non répartis.

## COMMENT VERSER LE SOLDE DE 0,09% DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE ?

L'ENSA Paris-Val de Seine propose de vous accompagner dans la nouvelle démarche mise en place depuis 2023.

**Les grandes étapes du versement de la taxe d'apprentissage en 2026 :**

1 / L'entreprise complète sa fiche sur la plateforme SOLTéA
2 / L'entreprise exprime ses vœux d'affectation sur SOLTéA
3 / L'entreprise recherche sur SOLTéA la fiche de l'établissement auquel il souhaite affecter le solde de sa taxe d'apprentissage
4 / L'entreprise aura la possibilité de choisir la formation qu'il souhaite aider
5 / L'entreprise répartit ses crédits, dans la limite de 100%
6 / L'entreprise reçoit la synthèse de ses versements.

# CONTACT

taxe-apprentissage@paris-valdeseine.archi.fr

ENSA PARIS-VAL DE SEINE
TAXE D'APPENTISSAGE
UAI : 0754540C

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE
3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS
TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00 – FAX : +33 (0)1 72 69 63 81
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR

Photos © ENSAPVS 2026 Images non contractuelles Ne pas jeter sur la voie publique